



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de ANNEQUIN

R.L.D. 2 (Régie Linge Développement)

EXPLOITATION D'UNE BLANCHISSERIE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La société R.L.D. 2 dont le siège social se situe 21 rue de la Vanne à MONTROUGE (92126), a déposé une demande et un dossier à l'effet d'être autorisée, sous le régime d'enregistrement, à procéder à l'exploitation d'une blanchisserie sise boulevard de la fosse n°9 à ANNEQUIN (62149).

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du 26 juillet 2013.

Le dossier est consultable en mairie de ANNEQUIN, lieu d'implantation du projet, du **lundi 19 août 2013 au jeudi 19 septembre 2013** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction des Affaires Générales – Bureau des Procédures d'Utilité Publique ou par voie électronique à l'adresse suivante « pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr » avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le Préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.